



Ports et mouillages commune de Névez

Mairie de Névez
Place Joseph Daniélou
29920 Névez
E-mail : elections@nevez.fr
Tél. : 02.98.06.61.95

Première demande de mouillage.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Mail	

Article I :

Le demandeur sollicite l'attribution de l'emplacement pour y faire séjourner son navire dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du Navire :	
Période d'attribution, préciser : Année, Saison (1^{er} Mai - 15 Septembre), Autre..... :	
Longueur encombrement total :	
Largeur hors-tout :	
Tirant d'eau	
Type du Navire :	
N° acte de francisation ou immatriculation:	
Compagnie d'assurance et numéro de police :	
N° de téléphone :	
N° de téléphone portable :	
Mail :	

Article II - Conditions :

Le service ports et mouillages réserve au demandeur un emplacement conformément au tarif en vigueur et selon le type de navire en fonction des disponibilités de places. A défaut il sera enregistré sur liste d'attente.

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et de location des postes d'amarrage à Névez. De plus, il déclare sur l'honneur prendre toutes dispositions afin d'assurer son navire pendant l'intégralité de son séjour au port même en cas d'attribution de place temporaire.

Joindre impérativement avec cette demande, le certificat d'assurance du navire ainsi qu'une copie de la carte de circulation.

A le Signature obligatoire :